

INFORMATIONS COMMUNALES

ARRIVÉE DE LA BRIGADE VERTE

Par délibération du 04 avril 2023, la commune a donné son accord définitif à l'adhésion à la Brigade verte (Gardes-Champêtres intercommunaux d'Alsace), une démarche également partagée par Mackenheim. Les missions de la Brigade Verte, sous l'autorité du maire, sont essentiellement les suivantes :

- la surveillance des forêts et des voiries ;
- l'application des règlements de police et de circulation ;
- le suivi des activités de chasse et en milieu naturel ;
- la gestion des animaux en errance ;
- la lutte contre la pollution, les feux, les bruits et les nuisances diverses...

La sensibilisation et la prévention occupent en priorité les gardes champêtres de la brigade. Au-delà du dialogue, elle peut également être amenée à sanctionner les infractions..

Des patrouilles circulent sur notre ban communal depuis le 1er juin 2023.

14 JUILLET
Fête Nationale
à 11h - aux monuments aux morts

PAPIERS D'IDENTITE : ATTENTION AUX DÉLAIS !

Dans la plupart des villes alsaciennes, les délais pour obtenir le renouvellement d'un passeport ou d'une carte d'identité ont explosé. Si vous devez renouveler votre pièce d'identité, faire une première demande de passeport, **ANTICIPEZ VOS DÉMARCHES !**

La liste de ces communes est disponible sur : <https://passeport.ants.gouv.fr/services-associes/ou-faire-ma-demande-de-passeport-CNI>

Au plus proche de nous, les mairies suivantes sont équipées du dispositif de recueil, à savoir :

- ⇒ Mairie de **MARCKOLSHEIM**
- ⇒ Mairie de **SUNDHOUSE**
- ⇒ Mairie de **SELESTAT**

ATTENTION : dans la majorité des mairies, la prise de rendez-vous est nécessaire !

Pour tous renseignements complémentaires, contactez la mairie de BOOTZHEIM.



C'EST BON À SAVOIR !

Le secrétariat de mairie passe aux horaires d'été !

À partir du 3 juillet 2023,
le secrétariat de mairie
sera ouvert le
mercredi uniquement

de 10h à 12h et 14h à 17h30

En dehors de ces créneaux et de manière générale, nous vous invitons vivement à **privilégier vos demandes par téléphone en appelant le 03 88 58 28 00** et par mail

DISPONIBLE EN MAIRIE

RÉTROSPECTIVE 2022

Quelques exemplaires papiers sont encore disponibles en mairie.

Si vous souhaitez une édition papier, **VENEZ RETIRER UN EXEMPLAIRE EN MAIRIE** ou **contactez les secrétaires !**

Elle reste **consultable et téléchargeable en ligne** sur le site Internet :

WWW.BOOTZHEIM.FR

Mairie de BOOTZHEIM

10 Rue Principale
67390 BOOTZHEIM
Tél. : 03.88.58.28.00
mairie.bootzheim@evc.net

Horaires d'ouverture :

Du 03.07 au 01.09.2023, horaires d'été

Mercredi 10h - 12h et 14h - 17h30

J'AIME MON VILLAGE... JE RESPECTE LE VOISINAGE !



USAGE EXCLUSIVEMENT AUTORISÉ

Arrêté municipal du 20.07.2020

en semaine
de 7 h à 19 h

samedi
de 7 h à 12h
et 13 h à 19 h

dimanche jours fériés
de 10 h à 12h



LE TAPAGE
NOCTURNE

Nous sommes tous sensibles au bruit de nos voisins, en particulier en période estivale, quand les fenêtres sont ouvertes !

De nuit, il faut veiller à éviter tout ce qui pourrait troubler le sommeil des riverains.

Nous faisons appel au **bon sens** de chacun pour **privilégier le dialogue** en amont lorsque c'est possible (événement privé programmé). Le cas échéant, informez votre voisin de la gêne occasionnée, peut-être ne s'en rend-t-il pas compte ?



LE TAPAGE
DIURNE



VILLE EN SELLE
Pédaler pour le climat

Ville en Selle, c'est le défi 100% vélo entre communes d'Alsace Centrale et en partenariat transfrontalier avec le Landratsamt Emmendingen.

Le principe ?

Rouler le plus possible à vélo en équipe pendant trois semaines, que ce soit pour se rendre au travail, à l'école, pour faire ses courses ou pour les loisirs ! Grâce à l'application gratuite Ville en Selle, les participants peuvent enregistrer les distances parcourues par GPS et les créditer directement à leur équipe .

Comment faire ?

- ⇒ S'inscrire sur l'application ou le site internet ;
- ⇒ se déplacer à vélo du 19 juin au 9 juillet et cumuler des kilomètres pour tenter de faire gagner son territoire « l'Alsace Centrale » !

Renseignements et informations



plus d'infos sur le défi et les précédentes éditions : <https://selestat-alsace-centrale.fr/mobilite/ville-en-selle-alsace-centrale/>



inscription sur l'application ou le site <https://www.stadtradeln.de/fr/lapplication>



Fermeture exceptionnelle



INFO DECHETERIES

DÉCHÈTERIE DE MACKENHEIM

2 chemin du canal
67390 MACKENHEIM

HORAIRES

Toute l'année :
du mardi au samedi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Nos déchèteries sont fermées
durant les jours fériés.

Actuellement en manque d'effectif pour assurer le service sur l'ensemble des 8 déchèteries, le SMICTOM d'Alsace Centrale peut être amené à fermer ponctuellement la déchèterie de Mackenheim.

L'information sera relayée :

- ⇒ sur le site Internet du SMICTOM d'Alsace Centrale
- ⇒ via l'application PanneauPocket (choisissez Bootzheim favori ♥).

AFFICHAGES

- PV séance Conseil Municipal ;
- PV Communauté de Communes ;
- Arrêtés municipaux temporaires et/ou définitifs ;
- Arrêtés préfectoraux ;

POUR INFO : l'affichage papier est réalisé en mairie, dans les panneaux extérieurs prévus à cet effet.